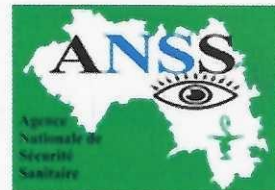




REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE
(ANSS)



SURVEILLANCE BASEE SUR LES EVENEMENTS (SBE) EN REPUBLIQUE DE GUINEE

**TERMES DE REFERENCES DU RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DES
DIRECTIVES NATIONALES, INCLUANT LA LISTE DES
SIGNAUX ET DES OUTILS**



AGN

Table des matières

| | |
|---|----------|
| I) CONTEXTE..... | 2 |
| II) OBJECTIFS..... | 2 |
| III) MISSION DU CONSULTANT | 3 |
| IV) DEROULEMENT ET DUREE DE LA CONSULTATION..... | 4 |
| V) PROFIL ET QUALIFICATION..... | 4 |
| VI) DOSSIER DE CANDIDATURE | 4 |
| VII) LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE..... | 5 |
| VIII) CLOTURE DE L'APPEL D'OFFRE..... | 5 |
| IX) RECEPTION, EVALUATION DES OFFRES ET CONTRACTUALISATION | 5 |

I) CONTEXTE

La Guinée à l'instar des autres pays africain a adapté la 3^{ème} édition du guide technique de la Surveillance Intégré de la Maladie et Réponse (SIMR) en 2019. Cette 3^{ème} édition du guide technique recommande la mise en œuvre des systèmes d'alerte précoce multirisques afin de renforcer la capacité du système de surveillance pour identifier rapidement les événements préoccupants pour la santé publique.

Les systèmes d'alerte précoce, notamment la surveillance basée sur les évènements (SBE), jouent un rôle crucial dans la détection et la réponse rapides aux épidémies émergentes, y compris celles d'origine zoonotique. A cet effet, les centres africains de lutte contre les maladies et de prévention (CDC Afrique) ont mis au point un document cadre pour la mise en œuvre d'une surveillance basée sur les événements (SBE) dans la région africaine. Ainsi la Guinée prévoit l'élaboration des directives nationales, la liste des signaux, et les outils de la SBE communautaires, selon le cadre pour la mise en œuvre de la SBE dans la région africaine, afin de disposer des documents normatifs pouvant guider la mise en œuvre des différentes composantes de la SBE en Guinée.

Les présents termes de référence décrivent les différentes activités devant conduire à l'élaboration et à la finalisation des directives de la SBE en Guinée.

II) OBJECTIFS

➤ OBJECTIF GENERAL

Apporter une assistance technique à l'élaboration et la finalisation des directives nationales ainsi que la liste des signaux prioritaires et des outils pour la SBE communautaire.

➤ OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Élaborer et finaliser les directives nationales incluant la liste des signaux prioritaires et les outils pour la SBE communautaire ;

- Faciliter les ateliers de validation et d'adoption des directives nationales de concert avec les experts des autres agences partenaires ;
- Produire un rapport d'assistance avec les directives, liste de signaux, les outils communautaires validés ;

RESULTATS ATTENDUS

- Les directives nationales, y compris la liste des signaux et les outils pour la SBE communautaire sont élaborés et validés ;
- Une feuille de route est disponible en vue de la mise en œuvre de la SBE communautaire.

III) MISSION DU CONSULTANT

Sous la supervision de la direction générale de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS), de BIRCH/SI et SONAR, le consultant aura pour mission :

- Rencontrer les commanditaires afin de mieux comprendre la motivation liée à l'élaboration des directives et outils pour la SBE communautaire ;
- Etablir un état de lieux de la mise en œuvre de la SBE comme composante du système d'alerte précoce en Guinée ;
- Etablir et/ou mettre à jour la liste et la cartographie des partenaires et acteurs de la plate-forme Une Seule Santé devant constituer le groupe de travail technique (GTT) de la SBE ainsi que les termes de références du GTT
- Proposer un draft et faciliter l'atelier de validation des directives nationales et outils de la SBE ;
- Soumettre le produit fini et validé à la direction générale de l'ANSS ;
- Elaborer une feuille de route en vue de la mise en œuvre de la SBE ;
- Etablir le rapport final de consultation en prenant en compte les commentaires et les recommandations de l'atelier d'adoption.

IV) DEROULEMENT ET DUREE DE LA CONSULTATION

Le consultant devra soumettre plan de travail avec un chronogramme précis des prestations qui doivent être validés par l'ANSS.

La durée maximum pour l'élaboration et la validation est de 45 jours ouvrables pour compter de la date de signature du contrat y compris le délai de dépôt du document final.

V) PROFIL ET QUALIFICATION

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat (PhD) ou d'une maîtrise (ou équivalent) en épidémiologie ou en santé publique ;
- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la rédaction des documents normatifs de la surveillance épidémiologique ;
- Avoir une expérience dans la rédaction des documents similaires est un atout ;
- Maîtrise le cadre de CDC sur la mise en œuvre de la SBE en Afrique ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Forte capacité de réflexion et d'analyse ;
- Disponibilité immédiate et à temps plein pour conduire la consultation.

VI) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devrait comprendre :

- Un curriculum vitae détaillé incluant les activités passées et présentes en rapport avec la mission, l'expérience et les compétences attendues ;
- Une note méthodologique présentant clairement l'approche globale que le candidat compte utiliser pour la fourniture des livrables de qualité et dans les délais impartis ;
- Les copies légalisées des diplômes et certificats (facultatif).

VII) LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE

L'appel à manifestation d'intérêt pour cette consultance sera fait par BIRCH/SI, en tant que prestataire de services du Fonds Mondial. En conformité avec les procédures internes de l'organisation et les flexibilités offertes par le bailleur.

VIII) CLOTURE DE L'APPEL D'OFFRE

La date de clôture de l'appel d'offre est le 22 septembre 2024 à partir de 16 heures.

IX) RECEPTION, EVALUATION DES OFFRES ET CONTRACTUALISATION

Les offres devront être soumissionnées uniquement par courriel électronique à l'adresse courriel procurement-SI-Guinee@santeintegree.org avec pour sujet « ATN pour directives nationales SBE ».

Fait à Conakry, le 12 Septembre 2024

Le Directeur Pays




Aboubacar Nassagbe DIAKITE